

DECLARATION UE DE CONFORMITE Xerox D70n Scanner Assembly

Fabricant Xerox (NL)
Adresse Sint Jansweg 15
NL-5928 RC VENLO

Objet de la declaration Scanner
Options intégrées et consommables

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant: L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable:

DIRECTIVE RELATIVE AU MATERIEL BASSE TENSION 2014/35/EU
Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension

DIRECTIVE RELATIVE A LA COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE 2014/30/UE
Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique

LA DIRECTIVE ERP 2009/125/CE
Règlement (UE) N° 801/2013 du 22 Aout 2013 modifiant le règlement (CE) n° 1275/2008 de la commission du 17 Décembre 2008 , conformément aux dispositions de la directive ErP N° 2009/125/CE du parlement européen et du conseil en ce qui concerne les exigences d'éco-conception relatives à la consommation d'électricité en mode veille et en mode arrêt des équipements ménagers et de bureau électriques et électroniques

DIRECTIVE RELATIVE A LA LIMITATION DE L'UTILISATION DE SUBSTANCES DANGEREUSES 2011/65/UE
Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

PREMIERE ANNEE DU MARQUAGE CE 2021

Normes européennes harmonisées	
EN 62368-1	2014
EN 62471	2006
EN 55032	2015/AC:2016
EN 55035	2017
EN 61000-3-2	2014
EN 61000-3-3	2013
EN 50581	2012
EN 50564	2011

Pour Xerox Corporation
Nom Deborah Gualtieri
Fonction Responsable Qualité Produit
Adresse Webster, NY USA
Date 8/2/2021
Signature